

LYCOPODIUM CLAVATUM POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

Autre dénomination homéopathique : **Clavatum**

La drogue *Lycopodium clavatum* est constituée par les spores séchées de *Lycopodium clavatum* L.

DESCRIPTION DE LA DROGUE

Les spores de *Lycopodium clavatum* L. se présentent sous forme d'une poudre jaune pâle à jaune soufre, très fine, très légère et mobile, ne s'agglutinant pas. Elle s'enflamme rapidement à la bougie. Elle est très hydrofuge et flotte si on la répand à la surface de l'eau. Elle est dépourvue de saveur et possède une odeur très légèrement résineuse.

Examinée au microscope, la poudre est constituée uniquement de grains tétraédriques, incolores, de 25 µm à 40 µm de diamètre. L'une des quatre faces est plus convexe ; l'aspect général est une pyramide triangulaire surbaissée. La surface externe des spores ou exospore est cutinisée ; elle est ornée d'un fin réseau polyédrique en relief, une petite proéminence se trouve à l'intersection de chaque maille. Les trois arêtes de la pyramide formée par les faces planes comportent chacune une petite fente longitudinale se rejoignant au sommet. La membrane interne de la spore ou endospore est plus mince et résistante. Il existe une zone médiane gélatineuse. Au centre se trouve une gouttelette oléagineuse.

IDENTIFICATION

- A. La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.
- B. Examinée au microscope, la drogue présente les caractères microscopiques précédemment décrits.

SOUCHE

La teinture mère de *Lycopodium clavatum* est préparée à la teneur en éthanol de 90 pour cent V/V, à partir des spores séchées de *Lycopodium clavatum* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur jaune pâle.

IDENTIFICATION

- A. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 1 mL d'eau R. Il se forme un trouble blanchâtre.
- B. Déposez avec précaution 1 mL de teinture mère à la surface de 1 mL d'acide sulfurique R.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

L'anneau de séparation est rougeâtre.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 85 pour cent V/V à 95 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 0,50 pour cent *m/m*.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques recouvertes de *gel de silice G R*.

Déposez sur une plaque, en bande de 10 mm, 20 µL de la teinture mère. Développez avec un mélange de 15 volumes de *chloroforme R*, de 15 volumes d'*éther isopropylique R*, de 20 volumes de *cyclohexane R* et de 1 volume d'*acide acétique glacial R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Pulvérisez sur le chromatogramme la solution *chloroformique d'iode R*. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente une succession de bandes jaunes comprises entre la ligne de dépôt et le R_f 0,50, une bande jaune plus ou moins étalée de R_f voisin de 0,65 et une bande jaune de R_f voisin de 0,95.

Sur un deuxième chromatogramme préparé dans les mêmes conditions, pulvérisez la solution d'*aldéhyde anisique R* et chauffez la plaque à 100-105 °C pendant 10 min. Examinées à la lumière du jour, les bandes précédemment observées apparaissent en violacé.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.